

DELIBERATIONS COMMUNE D'ISSÉ (LOIRE ATLANTIQUE)

Nombre de conseillers
en exercice14
présents9
votants11

L'an deux mil vingt-trois, le **QUATORZE SEPTEMBRE**
à 20 h 00 le Conseil Municipal de la commune d'ISSÉ,
dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur LALLOUÉ Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 septembre 2023

PRÉSENTS :

LALLOUÉ Jean-Marc PIERRISNARD Béatrice LE BOULER Cédric CHIRADE Brigitte HAMON Sylvain
GRIMAUD Sylvie MARTIN Yves RAIMBAUD Nelly RIOTTE Sandrine

ABSENTS EXCUSÉS : HUGRON Dominique donne pouvoir à RIOTTE Sandrine ; BOMMÉ Jean-Paul donne pouvoir à LE BOULER Cédric

ABSENTS NON EXCUSÉS : DUMARCHÉ Jérémy ; DUTERTRE Thomas ; GUILLEMOT Tatiana

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : PIERRISNARD Béatrice

OBJET

48/2023

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'EAU POTABLE – ANNEE 2022

Monsieur le Maire expose au Conseil que la loi n° 95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement organise dans une perspective de transparence, l'information détaillée des élus et des consommateurs sur l'organisation, le prix et la qualité du service public d'eau potable.

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance du rapport annuel sur le prix de l'eau et la qualité du service public de l'eau potable de l'année 2022 établi par Atlantic'eau.

DONNE ACTE à Monsieur le Maire de cette communication, étant précisé que ledit rapport sera mis à la disposition du Public, en Mairie, aux heures d'ouverture.

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Issé,

Le Maire,
Jean-Marc LALLOUÉ

